

### Description du produit

Les films rétroréfléchissants ORALITE® Série 5921M Prismatic Fleet Marking Grade sont des films très souples, résistants aux intempéries et autoadhésifs qui se distinguent par une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. Ils ont été spécialement conçus pour le marquage d'avertissement sur des véhicules et sont destinés à une utilisation verticale de durée moyenne en extérieur. Ces films sont faciles à retirer de surfaces laquées en utilisant la chaleur. Le matériau est conçu pour le marquage de véhicules conformément à la norme ECE 104, et est disponible en kits et en rouleaux. En outre, le produit peut être utilisé pour la fabrication de plaques d'avertissement conformément à la norme ECE 70.

Son système rétroréfléchissant est composé de microprismes renforcés par un effet miroir et ayant des coefficients de rétroréflexion élevés grâce à leur conception spéciale. Le produit est monocouche, ce qui signifie qu'il ne nécessite pas de vernis de scellement. La forme particulière du film rétroréfléchissant, voir illustration 1, permet d'identifier le fabricant ainsi que le sens de déroulement. Concernant les instructions d'application, veuillez suivre les exigences nationales en vigueur. Le produit est conforme à EU VO 2015/208.

### Rétoréflexion

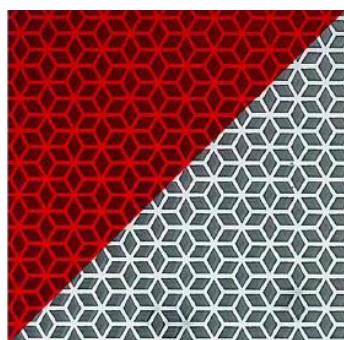
ORALITE® 5921M excède les exigences de performance minimales requises par les normes ECE 104 Classe F, ECE 70 Classe 5, DIN 30710, DIN 67520 et DIN 11030.

Les coefficients de rétroréflexion minimum figurant sont respectés quand ils sont mesurés conformément aux spécifications de la source lumineuse standard A de la CIE et aux consignes de la publication CIE 54.2.

### Couleur

ORALITE® 5921M Prismatic Fleet Marking Grade est disponible en rouleaux en blanc (010) et rouge en motif de chevron. Les couleurs de jour, mesurées conformément aux spécifications concernées de la publication CIE 15.2, correspondent aux exigences du tableau 2 et respectent les valeurs des réglementations ECE 104, ECE 70 ET DIN 6171.

Illustration 1



### Adhésif et protecteur

L'adhésif est à base de solvant de polyacrylate et le matériau protecteur est un film PP siliconé sur une face (de 0,075 mm).

### Caractéristiques du produit

Tableau 1 : Coefficients minimum de rétroréflexion conformément à la norme ECE 70

Angle d'observation $\alpha$	Angle d'incidence				
	$\beta_1$	0°	0°	0°	0°
20°	$\beta_2$	5°	30°	40°	60°
Coefficients de rétroréflexion spécifiques (cd/lx/m²)	Blanc (010)	450	200	90	16
	Rouge (030)	120	30	10	2

# ORALITE® 5921M

## Prismatic Fleet Marking Grade

Tableau 2 : Coefficients minimum de rétroréflexion conformément à la norme ECE 104

		Angle d'incidence					
Angle d'observation $\alpha$		$\beta_1$	0°	0°	0°	0°	0°
20°		$\beta_2$	5°	20°	30°	40°	60°
Coefficients de rétroréflexion spécifiques (cd/lx/m <sup>2</sup> )	Blanc (010)	450	--	200	95	16	
	Rouge (030)	120	60	30	10	--	

Tableau 3: Coefficients minimum de rétroréflexion conformément aux DIN 11030 et DIN 30710 (DIN 67520, partie 1 et partie 2, nouvelle condition)

	Réflexion spécifique minimum R' in cd / lx pro m <sup>2</sup>								
Angle d'observation	0,2°			0,33°			2°		
Angle d'éclairage	5°	30°	40°	5°	30°	40°	5°	30°	40°
Blanc (010)	250	150	110	180	100	95	5	2,5	1,5
Rouge (030)	45	25	15	25	14	13	1	0,4	0,3

Tableau 4: Couleurs de jour conformément aux normes ECE 104 et ECE 70

	Coordonnées chromatiques								Facteur de luminance $\beta$
	1		2		3		4		
	x	y	x	y	x	y	x	y	
Blanc (010)	0,300	0,270	0,385	0,355	0,345	0,395	0,260	0,310	≥ 0,25
Rouge (030)	0,690	0,310	0,595	0,315	0,560	0,350	0,650	0,350	≥ 0,03

Tableau 5: Couleurs de jour conformément à la norme DIN 6171, nouvelle condition

	Coordonnées chromatiques								Facteur de luminance $\beta$
	1		2		3		4		
	x	y	x	y	x	y	x	y	
Blanc (010)	0,305	0,315	0,335	0,345	0,325	0,355	0,295	0,325	≥ 0,27
Rouge (030)	0,735	0,265	0,700	0,250	0,610	0,340	0,660	0,340	≥ 0,03

### Propriétés physiques et chimiques

Épaisseur <sup>(1)</sup> (sans papier protecteur)	0,34 mm
Résistance aux températures <sup>(3)</sup>	Collé sur aluminium, de -40° C à +82° C
Résistance à l'eau de mer (DIN 50021)	Collé sur aluminium : pas de changement après 100 h / à 23° C
Résistance aux solvants et aux produits chimiques	Avec application par des experts, résistant à la plupart des huiles, à la graisse, aux carburants, aux solvants aliphatiques, aux acides faibles, aux sels et aux alcalins
Résistance aux produits nettoyants	Collé sur aluminium, pas de changement après 8 h dans une solution alcaline (0,5% de nettoyant ménager) à température ambiante et à 65° C
Adhésivité de départ <sup>(1)</sup> (méthode d'essai FINAT-TM 1, après 24 h, acier inoxydable)	>15 N/25 mm
Garantie de stockage <sup>(2)</sup>	1 an
Température de collage	> +10° C
Résistance dans le temps <sup>(3)</sup> avec exposition verticale aux intempéries	5 ans (sans imprimé)

<sup>(1)</sup> Moyenne

<sup>(2)</sup> dans le conditionnement d'origine, à 20°C et 50 % d'humidité relative

<sup>(3)</sup> atmosphère normale, Europe centrale

### NOTE IMPORTANTE

L'utilisation des films ORALITE® doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour tout complément d'information, adressez-vous directement à ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis pendant l'ensemble du processus de production à un contrôle de qualité minutieux garantissant que les produits qui vous sont livrés sont de qualité courante et ne présentent pas de vice de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des résultats de recherche considérés comme fiables par l'entreprise, mais qui ne sauraient donner lieu à une quelconque garantie. En raison de la grande diversité des possibilités d'utilisation des produits ORALITE® et de l'émergence permanente de nouvelles utilisations, l'acheteur doit soigneusement vérifier que le produit et ses performances conviennent bien à l'utilisation prévue et assumer tous les risques liés à cette utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou qui ne sont pas effectuées conformément aux directives de mise en œuvre d'ORAFOL. La résistance dans le temps des panneaux dépend d'une multitude de facteurs, comme la nature et la préparation du support, le respect des directives de mise en œuvre, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL n'assume aucune responsabilité pour les défauts dus à l'utilisation sur un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface. Vous trouverez des précisions dans le document de garantie publié par ORAFOL.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.